AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-67 071714

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 82 DE JUILLET 1967

le 7 juillet 1967

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.- Mildiou de la pomme de terre

L'état sanitaire des cultures reste satisfaisant. Toutefois, quelques nouvelles taches consécutives aux pluies du 23 juin, sont récemment apparues.

Dans les cultures de variétés sensibles, à arracher ou à défaner après le 20 juillet, il est conseillé de renouveler la protection avant le 12 juillet.

INFORMATION.- Maladie du coeur de la betterave

La persistance d'un temps relativement sec laisse craindre une apparition prochaine de cette maladie, si des précipitations importantes n'interviennent pas bientôt. A Reims, pendant le premier semestre, il a été relevé 189 mm de pluies seulement contre 269 mm en moyenne, soit un déficit de 80 mm.

Suivant les secteurs, les risques sont variables en fonction :

- des dernières pluies orageuses
- de la nature du terrain : le danger est maximum en sols légers, sableux ou calcaires - terres de défriche récente, en particulier.
- des apports de borate de soude avec les engrais de fond.

Ces risques apparaissent d'autant plus sérieux cette année, en sols de craie, que l'état végétatif actuel des betteraves rendra probablement nécessaire un arrachage tardif.

Une seule application de bore par pulvérisation, dans le courant de juillet, sous la forme de :

borate de soude, 7 kg par hectare
ou pentaborate de soude, 4 kg par hectare
dans 800 à 1000 litres d'eau, permet généralement de supprimer ou d'atténuer fortement la maladie dans les cultures ayant déjà reçu avant le semis un apport de bore avec les engrais.

Le pentaborate de soude, plus onéreux que le borate de soude, est en revanche plus commode d'emploi.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de Champagne.

7207

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX